



RÉCITS DE VIE

de demandeur·euses
de protection internationale LGBTQIA+

& POINTS D'ATTENTION

à destination des travailleur·euses
sociales·aux des centres d'accueil



PRISME
Fédération wallonne LGBTQIA+



Financé par
l'Union européenne

Sommaire

Introduction

4

Témoignages & analyses de cas

6

1 - Ousmane, 30 ans, Sénégal, homme gay	8
2 - Eyong, 29 ans, Cameroun, homme gay	16
3 - Coumba, 48 ans, Cameroun, femme lesbienne	24
4 - Lucie, 37 ans, Bénin, femme lesbienne	32
5 - Vesna, 25 ans, Macédoine, femme transgenre	40
6 - Akaki, 28 ans, Géorgie, homme transgenre	48
7 - Samuel, 32 ans, Bénin, homme bisexuel	56
8 - Ghulam, 54 ans, Afghanistan, homme intersexe	64

Conclusion

72

Témoignage d'un travailleur social : Daniel, bénévole à la Mac de Verviers après 22 ans de travail au sein d'un centre d'accueil

Introduction

Nous, éducateur·rices spécialisé·es, assistant·es sociales·aux, intervenant·e sociales·aux de la Maison Arc en Ciel de Verviers, rédigeons cette introduction à l'attention de nos pair·es, vous, travailleur·euses des centres d'accueil Croix Rouge et Fedasil.

Travailler avec l'Humain est sans doute un des métiers les plus complexes qu'il soit, il faut le vivre pour le comprendre et il faut le vivre sur le terrain.

La particularité de nos métiers est le travail clinique, au chevet, au plus proche de nos usager·ères/ résident·es. Le lien que nous créons est spécial, profond, important.

La réalité de nos métiers est difficile car elle est politique. Pour créer un lien de confiance il faut du temps, et le temps, c'est de l'argent.

Nous comprenons donc la dure réalité de vos quotidiens via les années de travail en partenariat avec certain·es d'entre vous. Nous avons eu la chance de travailler ici à la Maison Arc-en-ciel de Verviers avec un collègue riche d'une expertise de 22 années dans un centre Croix Rouge en tant qu'intervenant social. Il nous a entre autres confié que durant sa carrière, il lui arrivait d'être en charge de plus de 150 dossiers à lui seul. Comment tenir, comment tenir humainement sans finir par s'épuiser ?

De notre côté, nous ne sommes donc pas en charge de 150 dossiers par intervenant·e. Nous avons donc la chance de pouvoir prendre le temps afin de parcourir avec l'usager·ère l'entièreté de son récit, l'entièreté de sa vie au pays, sur le chemin de l'exil et sur sa vie en Belgique. Tout ce qui sortira pendant l'interview au CGRA, sort chez nous au préalable, nous avons ce luxe.

Nous nous doutons bien que la procédure est difficile et anxiogène pour tous·tes les demandeur·euses de protection internationale. Ici, nous voulons faire un focus sur les spécificités et disparités de santé au sens large des personnes en DPI issues des communautés LGBTQIA+. Si nous écrivons tout ceci c'est bien pour que ceux d'entre vous qui, pour des raisons mathématiques, n'ont pas ce précieux temps, prennent conscience que lorsqu'il se passe un événement difficile au centre, un acte, une parole homophobe, transphobe, ce n'est pas rien pour l'usager·ère, c'est l'ajout d'un stigmat, un de plus.

Prendre conscience et tenir compte de ce qui s'est passé en amont pour tenter de comprendre et solutionner l'aval, c'est le message que nous voulions faire passer de travailleur·euses sociales·aux à travailleur·euses des centres.

Le but du projet « Safer Spaces pour les demandeur·euses d'asile LGBTQIA+ », financé par AMIF, est entre autres de refléter les réalités de terrain, nous avons donc créé des fiches relatant des morceaux de témoignages livrés par nos usager·ères LGBTQIA+ en DPI, portant sur la vie au pays d'origine, le chemin d'exil ainsi que la vie en centre.

Le but de ces fiches est l'analyse de situations de dysfonctionnement vécus en centre tout en gardant à l'esprit tout son bagage.

Témoignages de DPI Demandeur·euses de Protection Internationale LGBTQIA+ & analyses de cas

Nous avons décidé d'aborder les réalités de vie des résident·es LGBTQIA+ sous l'angle de leur identité spécifique ayant mené à leur fuite, et des points d'attention qui peuvent dès lors être portés dans leur situation actuelle.

Les identités représentées le plus souvent dans les centres d'accueil étant les identités LGBTI, nous avons décidé de consacrer les fiches à celles-ci.

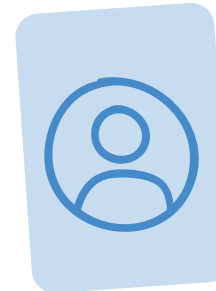
Chaque fiche comprend :

- des informations générales sur la vie de la personne qui témoigne (prénom d'emprunt, âge, pays d'origine)
- son contexte de vie
- les éléments déclencheurs de son départ, son exil
- des éléments de sa vie en centre
- l'analyse de la situation
- des pistes d'actions possible pour la situation

Les témoignages repris dans ces fiches ont été récoltés à l'occasion de groupes de paroles ou de suivis d'accompagnement individuels pour personnes durant leur procédure de demande de protection internationale organisées par la Maison Arc-en-Ciel de Verviers. L'accord explicite des personnes a été demandé afin de partager ces récits dans cet outil pédagogique.

Ousmane

1



NOM : Ousmane
ÂGE : 30 ans
ORIGINE : Sénégal

Homme gay





CONTEXTE

Contexte de vie

Ousmane n'a pas fait d'études, il s'est arrêté à l'école primaire et a travaillé une partie de sa vie dans le milieu du nettoyage. Il a grandi dans une famille musulmane. Il a été torturé et emprisonné au Sénégal. Il a vécu dans un centre communautaire pendant 1 an et demi. Il a perdu tout lien avec sa famille d'origine.

Éléments déclencheurs de la fuite

« J'ai été surpris en 2018 par mon grand frère en plein rapport sexuel qui a décrit la situation comme un viol. Une plainte a été déposée contre moi. »

« J'ai été frappé par les frères de mon copain, il m'a jeté dehors. Une semaine après j'ai été frappé par 8 personnes, des amis du grand-frère. Je suis resté 15 jours à l'hôpital. »

« J'ai été transféré à la prison, j'étais seul dans la cellule parce que les homosexuels sont seuls. »

« J'ai été torturé pendant 3 jours, on m'a obligé à faire des pompes jusqu'à ce que je tombe, on m'insultait. »

« J'ai des cicatrices sur tout le corps avec toutes les fois où on m'a tabassé. J'ai reçu des coups de briques, de barres de fer et de bâtons. J'ai reçu des jets de cailloux sur la tête. »

Vie en centre

« J'ai été menacé par un collaborateur du centre, il savait que j'étais homosexuel, il était violent avec moi. Je devais présenter mon badge à un travailleur, il a refusé de le prendre, il l'a jeté à terre. Il m'a dit que si je voulais avoir des problèmes, j'allais en avoir. Il l'a fait à d'autres moments en disant « sale PD » devant tout le monde. Une autre fois, il m'a dit que s'il me voyait en dehors du centre il me tuait. J'ai été voir le directeur mais il ne m'a pas cru, le travailleur a dit que je l'avais « moi », menacé de mort, c'est faux. J'ai pas pu m'expliquer et on m'a dit que je devais changer de centre. Je comprends pas... Quel avantage j'aurais à menacer quelqu'un et mettre en péril ma procédure ? Avec ce que j'ai vécu, jamais j'aurai pu faire ça. »

« Je suis fatigué, j'ai plus d'espoir, ce centre est une dictature. On n'est jamais pris au sérieux, on n'est pas écouté. Je suis épuisé... j'ai plus d'espoir ».

« Après, le directeur m'a dit que je pouvais rester mais je voulais plus, je sais que le travailleur me laissera pas tranquille. »



ANALYSE

..... Quelles sont vos observations dans cette situation ?
Quels sont les faits cités ?

On a ici une personne qui n'a pas poursuivi ses études et qui a rapidement travaillé. Il a évolué dans un monde religieux, musulman. Il a été torturé et emprisonné une partie de sa vie potentiellement en raison de son orientation sexuelle. Il est resté longtemps dans un centre de vie communautaire et a perdu tout lien avec sa famille ou ses ami-es du pays d'origine. Son ex-partenaire l'a accusé d'un viol. Il a été battu plusieurs fois, ce qui l'a mené à être hospitalisé une fois pendant 15 jours.

Il a été menacé par un collaborateur du centre et insulté de « PD » devant d'autres personnes. Il a été voir un directeur qui ne l'a pas cru.

Sa vie d'un an et demi en centre n'a pas été bien vécue.

Quelles sont les hypothèses que vous pouvez émettre ?

Contexte de vie

On peut établir l'hypothèse que la personne a vécu dans la précarité économique. L'islam ne favorise pas toujours les personnes en dehors des normes cis-hétéros, ce qui a pu avoir un impact sur son estime de lui mais aussi dans le cadre des relations tissées (méfiance).

Le fait d'avoir été torturé et emprisonné alors qu'il n'a commis aucun crime à l'encontre d'une autre personne peut renforcer sa mauvaise estime de lui-même et cette méfiance (état d'hyper-vigilance). Être torturé peut entraîner un état de stress post-traumatique, renforcé par une rupture des liens familiaux, un déracinement, un parcours migratoire et un choc culturel. La longueur de la procédure peut accentuer cette vulnérabilité, il a dû mal à se projeter ce qui ne favorise pas l'intégration et la valorisation. Il peut ressentir un sentiment de trahison face à son partenaire qui a lancé cette accusation... pour éviter la sanction, ne pas subir le même sort ?

Vie en centre

Il ressent un sentiment d'injustice parce qu'il fait face à une accusation qu'il reconnaît comme n'étant pas de son fait. Il en parle à une autorité qui ne le croit pas, qui fait confiance au professionnel. Cela peut engendrer une perte de confiance ou une perte de sentiment de légitimité alors qu'il est supposé se sentir en sécurité dans le centre. Le directeur revient sur sa décision... mais pour l'utilisateur, le mal est fait. Il ne semble plus faire valoir ses droits. Il craint aussi que le professionnel puisse poursuivre ses menaces, ses harcèlements puisqu'il n'y a pas enquête ou sanctions vis-à-vis de ce dernier. Il y a également une situation de *outing* étant donné que le professionnel utilise le mot « PD » devant d'autres personnes, ce qui peut mener à un rejet ou à un harcèlement de la part des autres résident-es.

Tous ces éléments peuvent jouer sur sa vie en centre, son comportement avec les professionnel·les ainsi que les autres résident-es. In fine, les conséquences néfastes sur la psyché de l'utilisateur peuvent entraîner de graves répercussions sur la qualité de sa défense lors de l'audition du CGRA.

..... Quelles sont les pistes d'action possibles ?

Prendre le temps de connaître le contexte

Il est intéressant que le-a travailleur-euse social-e (soumis-e au secret professionnel) prenne le temps de connaître l'histoire de la personne, même si nous savons que cela peut être difficile dans le contexte des centres. En effet, un bon accompagnement nécessite de connaître la systémique des individus.

Adopter une attitude non-jugeante

Peu importe le profil du/de la travailleur-euse, qu'il soit travailleur-euse social-e ou non, il est pertinent d'adopter une attitude non-jugeante. Rappelons qu'en Belgique il existe 19 critères de discrimination protégés.

Prendre conscience qu'il peut y avoir des professionnel·les racistes, homophobes, transphobes ou sexistes

Construire un lien de confiance avec le-a résident·e

Écouter de manière neutre chacun des partis, mener une enquête avant qu'il n'y ait réaction

L'objectif doit être de sécuriser l'ensemble, pas de prendre position trop vite.

Éviter et refuser toute forme de outing

Cela fait partie du secret professionnel ou du devoir de confidentialité. Si "outing" il y a, il doit y avoir sanction/réparation, peu importe la forme qu'elle a. La direction doit se montrer attentive et ferme afin d'éviter que cela ne se répète.

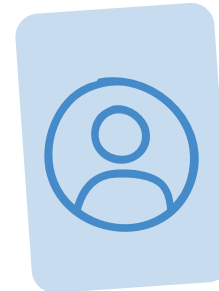
Réorienter le-a résident·e vers une association locale LGBTQIA+

Il est fondamental de réorienter le-a résident·e vers une association locale LGBTQIA+ afin de recréer du lien et de faire des activités entre pairs. Il peut être également utile de chercher des solutions en collaboration avec celle-ci lorsqu'une situation problématique se présente, comme : des séances de sensibilisations sur des thématiques telles que le stress minoritaire, les disparités de santé des communautés LGBTQIA+ et surtout des interventions concernant la loi via les sanctions alourdies relatives aux 19 critères de discrimination protégés en Belgique.



Eyong

2



NOM : Eyong
ÂGE : 29 ans
ORIGINE : Cameroun

Homme gay





CONTEXTE

Contexte de vie

Eyong n'a jamais désiré quitter son pays, il avait une vie qui lui plaisait, il possédait son propre commerce, il s'était battu pour l'avoir et il avait réussi.

Éléments déclencheurs de la fuite

« J'avais oublié de fermer la porte, mon voisin nous a surpris et a hurlé « sorcellerie ». Il m'a frappé et les autres voisins sont arrivés, j'étais nu et mon ami avait juste eu le temps de se rhabiller. Les voisins nous ont tiré dehors en direction de la place publique, mon ami a réussi à se dégager et s'est enfui, moi pas. Ils m'ont emmené sur cette place publique où il y a des grands fours. Ils m'ont frappé

pendant une heure avec des bâtons en feu, ils voulaient savoir où habitait mon ami mais je n'ai rien dit. Dans mon pays, les homosexuels sont frappés et parfois tués par la population. Si vous avez un peu de chance la police arrive et vous met en prison. »

Remarque : le corps d'Eyong comporte de nombreuses cicatrices et brûlures.

Exil

« Si j'avais eu le choix je serais retourné au Cameroun car le Libye c'est l'enfer, c'est la guerre. Les noirs sont très mal vus, nous sommes moins bien traités que les animaux. Dès qu'un arabe te voit, il va te vendre comme esclave, ils vont te torturer et il faut payer pour qu'ils te libèrent. J'y ai vu des femmes à qui ils ont demandé 5000 dollars pour être libérées. En Libye, tu vois la mort devant tes yeux. J'ai passé 3 semaines dans la plus grande prison de Libye. J'ai pu m'enfuir grâce au travail. En Libye si un chef de chantier a besoin de main d'œuvre il vient la chercher en prison. Il passe chercher les détenus le matin et les ramène le soir. Sur le chantier un jour le patron nous a négligé et avec un frère rencontré en prison nous nous sommes échappés.

En échange d'argent un arabe nous a amené à un bateau avec d'autres personnes pour quitter la Libye. Le bateau a été frappé par une vague et l'eau a rejeté une quarantaine de personnes mortes sur la terre. J'ai récupéré la chemise et le pantalon de mon frère mort en mer. On a passé 3 jours sur la mer sans nourriture et sans dormir car si tu dors, tu tombes à l'eau et il n'y a pas de secours donc tu meurs. Nous sommes arrivés à Lampedusa, la croix rouge nous a pris en charge. Ils nous ont amenés dans une grande salle pour vérifier nos papiers, ils nous ont donné du

lait chaud. Il n'y avait pas de portes aux chambres et pas d'eau chaude, on était tous malades, le corps qui grattait. Il y avait de l'eau chaude en bas mais c'était pour les afghans. Ils nous disaient qu'on devait payer nos médicaments, le médecin venait une fois par semaine mais on devait acheter les médicaments, moi je n'avais pas assez d'argent pour les acheter. Fatigue extrême et problème de langue, les personnes ne nous acceptaient pas car la traductrice était arabe et elle ne faisait rien pour les noirs, elle ne traduisait pas correctement, elle nous a dit qu'on allait mourir. On se plaignait du centre et elle nous disait de crever ! On ne pouvait pas partir car nous n'avions pas de copie de nos documents ».

Vie en centre

« Je me sens seul, isolé, je reste dans mon coin. J'ai peur que les autres sachent pour moi alors je me fais tout petit. C'est difficile avec autant de personnes dans la même chambre. J'ai peur qu'ils fouillent mes affaires ou qu'ils me demandent pourquoi je demande l'asile.

Je range tous mes documents dans une armoire fermée à clefs mais c'est facile d'ouvrir et de lire, j'ai peur. Mon téléphone a disparu, j'ai peur que les afghans dans ma chambre soient tombés dessus parce qu'il y a des trucs dedans. Depuis que je l'ai perdu, je trouve qu'ils me regardent bizarrement, hier l'un d'entre eux a dit : « je sais qu'il y a des PD dans ce centre » en me regardant, il y a des soupçons. J'ai ressenti une colère, j'avais envie de le frapper. Ils me regardent, j'aime pas la façon dont ils me regardent, je connais, j'ai déjà vécu ça ! Comment peuvent-ils savoir que je suis gay ? C'est le téléphone alors parce qu'il n'y a que mon AS ici qui sait. Et depuis, alors que je travaille et que je dois me lever à 4h du matin, ils font du bruit et m'empêchent de dormir, ils parlent fort, ils fument des joints le soir quand j'essaie de dormir. J'essaie de me faire tout petit pour ne pas avoir d'ennuis avec eux. Depuis qu'ils savent que je travaille ils me demandent des cigarettes et de l'argent qu'ils ne me rendent jamais. Je n'ose rien dire au directeur, j'ai pas envie de faire des histoires. Quand je repense au pays dans lequel je ne pourrai plus retourner, j'avais ma vie, ma culture, mon magasin, c'est difficile ici. Je bois de plus en plus d'alcool, je sens la dépression, elle n'est pas encore là mais elle approche. »

Remarque : Bien qu'il ait obtenu le statut de réfugié, un appartement, un job à temps plein, il continue de s'enfoncer (alcool, drogue, excès...) Les terreurs nocturnes qu'il faisait durant la procédure sont toujours présentes 4 ans après. Il a toujours refusé de voir un psy car il ne veut plus jamais devoir parler de son récit, jamais !



ANALYSE

..... *Quelles sont vos observations dans cette situation ?
Quels sont les faits cités ?*

Contexte de vie

Eyong vivait au Cameroun avec une vie stable : il détenait un commerce. L'événement déclencheur a été l'attaque violente par ses voisins, suite à une accusation de « sorcellerie » parce qu'il était surpris avec un partenaire. Il a été gravement blessé, notamment par des coups de bâton en feu, ce qui a laissé des cicatrices et brûlures sur son corps. Eyong décrit également la violence systémique envers les homosexuels au Cameroun et la répression par la population, ce qui a conduit à une grave menace pour sa sécurité.

Exil et conditions de vie en Libye

Eyong a tenté de fuir en Libye, un lieu qu'il décrit comme un enfer où les migrants noirs sont maltraités, réduits en esclavage et torturés. Il a été incarcéré pendant trois semaines dans une prison libyenne.

Après sa fuite de prison, il a vécu des conditions de vie de la traversée maritime vers l'Europe, survivant à un naufrage où plusieurs personnes sont décédées sous ses yeux. Après trois jours en mer, il est arrivé à Lampedusa.

Conditions de vie en centre

En Belgique, il vit dans un centre d'accueil. Il décrit une situation de grande solitude et de peur constante que les autres apprennent son orientation sexuelle. Il vit dans un état de méfiance et de stress, se cachant et évitant tout conflit. Il a peur que ses affaires soient fouillées, notamment son téléphone, et il craint un rejet de ses colocataires, en particulier lorsqu'un autre résident fait des commentaires sur les « PD » (en faisant potentiellement allusion à lui). Il éprouve également des problèmes de sommeil et d'intimité, la situation difficile avec ses colocataires augmentant ses angoisses. Il commence à consommer de l'alcool et d'autres substances pour gérer son stress et anticipe une dépression.

Situation actuelle

Bien qu'il ait obtenu le statut de réfugié, un appartement et un travail, son état de vulnérabilité persiste. Les symptômes de stress post-traumatique sont encore présents après plusieurs années.

Il refuse d'être accompagné par un psychologue pour travailler sur des éléments de son passé, sa consommation d'alcool et d'autres produits risquent d'aggraver sa situation.

Quelles sont les hypothèses que vous pouvez émettre ?

État psychologique

Eyong a vécu une série de traumatismes, allant de la violence physique et psychologique au Cameroun, accentuée par le chemin d'exil. Ces éléments, le naufrage en mer et la souffrance vécue en Libye ont potentiellement alimenté un état de stress post-traumatique.

L'isolement social dans le centre, la peur de la révélation de son orientation sexuelle, l'absence de soutien psychologique, et l'incompréhension générale peuvent exacerber son sentiment de solitude et son anxiété.

Sa consommation d'alcool et de drogues pourrait être une tentative de faire face aux événements vécus, mais elle pourrait néanmoins aggraver ses symptômes et créer un cercle vicieux.

Son refus de parler de son histoire (en particulier ici avec un psychologue) peut freiner son processus de guérison.

Difficultés d'intégration

Même s'il a obtenu un statut de réfugié et un emploi, il reste marqué par son parcours migratoire. Le fait de ne pas pouvoir retourner dans son pays, la perte de ses racines et de son identité sociale peuvent causer une crise liée à son existence et représenter une difficulté d'adaptation.

Son isolement dans le centre et la méfiance ressentie vis-à-vis des autres peuvent créer un environnement qui ne favorise pas son intégration. Il semble vivre avec un sentiment d'insécurité permanent.

..... Quelles sont les pistes d'action possibles ?

Être attentif à la vulnérabilité et créer du lien

Les travailleur-euses du secteur psycho-médico-social doivent tenter de se montrer attentif-ves à l'état de vulnérabilité des résident-es en se montrant disponible et ouvert aux échanges, notamment lorsque cela concerne les personnes homosexuelles. En d'autres termes, il peut être opportun de s'interroger lorsqu'un-e bénéficiaire s'isole des personnes ou refuse d'être pris en charge. Les professionnel-les peuvent essayer de voir comment créer du lien, même de manière indirecte, sans se montrer intrusif-ve de manière à diminuer un sentiment de méfiance.

Réorienter le-a résident-e vers une association locale LGBTQIA+ et se montrer ouvert sur cette thématique

Cela peut être un point d'ancrage pour la personne, notamment parce que ce sont des réalités qui lui sont inconnues dans son pays d'origine. L'objectif est d'augmenter le sentiment de sécurité et de réduire l'isolement en entendant des histoires communes. En effet, si la personne ne se sent pas en confiance avec une personne référente en centre, elle ne pourra pas se confier facilement sur les insultes ou le rejet d'autres résident-es et cela peut impacter sa procédure.

Mettre en place des mécanismes de plaintes transparents et anonymes

Cela permettrait aux personnes LGBTQIA+ d'émettre des plaintes et de se confier sans se mettre en danger (obligation de s'outen auprès de professionnel-les) si la personne n'ose pas le faire. Cela inclut des procédures pour garantir la confidentialité des informations personnelles et un système d'enquête pour toute accusation de harcèlement ou de discrimination.

Veiller à la mise en place d'un environnement plus inclusif et plus respectueux au sein du centre

Cela est indispensable et peut passer par des formations auprès des différentes équipes, par l'information des bénéficiaires sur leurs différents droits, par de petits symboles visibles liés aux communautés LGBTQIA+,...

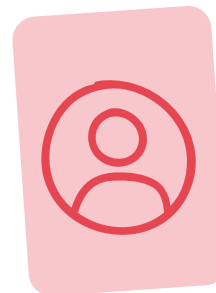
Le suivi devrait aussi inclure des services d'assistance en cas de dépendance afin de travailler dans une approche globale.

Des protocoles stricts devraient être établis pour limiter au maximum le vol ou les fouilles illégales des biens des résident-es.



Coumba

3



NOM : Coumba
ÂGE : 48 ans
ORIGINE : Cameroun

Femme lesbienne





CONTEXTE

Contexte de vie

Coumba est une sportive, au pays elle faisait partie d'un club de football. Elle n'a pas fait d'études supérieures mais a suivi plusieurs cycles de formation, notamment dans l'informatique. Elle a été battue par les membres de sa famille et la population à maintes reprises à cause de son orientation sexuelle. Coumba a été emprisonnée en 2019 suite à un « délit d'homosexualité ». Elle a dû fuir son pays pour protéger sa propre vie.

Éléments déclencheurs de la fuite

En couple avec une femme mariée à un militaire, après 9 ans de relation, Coumba invite cette dernière au restaurant pour son anniversaire. Les voisin-es les ont surprises en train de s'embrasser, par la fenêtre. Sa copine a réussi à s'enfuir et Coumba s'est enfermée chez elle. Elle a reçu des parpaings dans les fenêtres, une personne avec une hache a tenté de casser la porte d'entrée. Elle contacte alors un ami juge qui pourrait l'aider dans cette situation. Finalement Coumba est embarquée au commissariat de police. Elle y sera battue et insultée. Le lendemain, elle subit des coups de fouet et de matraque. Libérée, Coumba va voir son amie qui lui dit qu'elle doit quitter le pays. Elle va l'aider alors à fuir et l'amène à l'aéroport où l'attendra un passeur. Il lui donne un bout de papier avec l'indication du vol et un passeport.

Vie en centre

« J'ai parlé à mon assistant-e social-e des raisons pour lesquelles j'ai quitté mon pays et iel m'a dit qu'il m'enverrait dans un centre avec des personnes LGBT pour que m'y sente bien. Je suis donc allée au centre. J'étais dans un bungalow avec d'autres personnes. »

« J'ai eu le béguin pour une femme dans le centre. J'ai cru qu'elle était comme moi, parce qu'elle vivait avec d'autres femmes et j'ai cru comprendre qu'elle était homosexuelle. Je me suis trompée, et c'est là que les ennuis ont commencé. Je l'ai draguée, elle m'a dit non et je n'ai pas insisté. Mais une de ses copines l'a très mal pris et était homophobe. Elle a fait pleuvoir sur moi des insultes en permanence, des insultes homophobes, des insultes racistes...ça a commencé à me rendre la vie très dure. J'ai même été convoquée par la directrice, car on lui avait dit que j'étais une harceleuse et que je continuais de draguer alors que j'avais arrêté. La directrice ne m'a pas écoutée. C'est allé dans tous les sens, elle ne me soutenait pas, elle était homophobe et défendait celles qui me harcelaient. On m'a même interdit de faire les travaux communautaires. »

« Dans ma nouvelle chambre, il y avait des abus. Il était interdit dans le centre de fumer ou d'allumer de l'encens pour des raisons de sécurité, mais une des femmes allumait tout le temps de l'encens, même quand j'étais là. Ça me dérangeait, je lui ai fait remarquer qu'elle devait au moins me demander si ça ne me dérange pas ou de faire ça quand je ne suis pas là. Elle n'a pas pris en compte mes demandes. A la place, elle s'est mise à m'insulter tous les jours. Elle savait que je suis homosexuelle alors elle savait où taper pour que ça fasse mal. Elle m'a poussé loin, je n'avais que les larmes. J'ai pensé au suicide. Une fois de plus, la directrice ne m'a pas soutenue, même quand je n'avais rien fait, même quand j'avais raison, on me disait de présenter des excuses et de demander pardon. Toujours demander pardon. Toujours. »

« La veille de mon interview à l'Office des Étrangers, la fille qui me détestait m'a insultée jusqu'à 3h du matin alors que je me levais tôt. J'ai passé l'entretien dans de très mauvaises conditions. »

« En suivant les conseils de mon frère, je me suis repliée sur moi-même. Je me suis faite la plus discrète possible pour qu'on m'oublie. Je me faisais force pour ne plus parler aux gens, j'agissais comme un chat, cachée, de peur qu'on ne me fasse mal. J'ai arrêté de manger avec les gens, je ne mangeais que pendant les heures où je pouvais être seule. »

« J'ai l'impression que les directeur-ices Fedasil ne sont pas formé-es, iels ne savent pas les problèmes des personnes LGBT. L'homophobie doit être punie dans les centres. Si ça continue, il y aura des suicides. »

Remarque : il s'agit d'une personne initialement très affirmée, elle revendique et milite pour ses droits. Elle a un fort caractère et ne se laisse pas faire. Néanmoins, les derniers événements l'ont impacté.



ANALYSE

..... *Quelles sont vos observations dans cette situation ?
Quels sont les faits cités ?*

Contexte de vie

Coumba a grandi au Cameroun où elle a été victime de violences répétées en raison de son orientation sexuelle. Elle avait une vie active (hobby, formations, travail). Elle a été emprisonnée en 2019. Elle a été maltraitée par la population et la police, avant de fuir le pays pour protéger sa vie. Elle a une forte personnalité.

Conditions de vie en centre

En Belgique, le début des problèmes rencontrés dans le centre semble être lié à un malentendu avec une autre résidente. Elle a reçu une information erronée d'un-e travailleur-euse et a cru qu'elle serait mise avec d'autres femmes lesbiennes ou bisexuelles dans la même chambre. Elle a donc exprimé son attirance vis-à-vis d'une autre femme. Cette tentative a été mal perçue, les résidentes ont réagi de manière violente et homophobe. Coumba a également été convoquée par la directrice du centre, qui ne l'a pas écoutée. Par ailleurs, des tensions liées à des règles non respectées concernant l'encens ont aggravé la situation, la résidente responsable des abus ayant commencé à l'insulter de manière ciblée. Coumba a sombré dans un repli sur soi et a envisagé le suicide.

*Quelles sont les hypothèses
que vous pouvez émettre ?*

Vie au pays

Le parcours de Coumba est marqué par des violences physiques et psychologiques en raison de son orientation sexuelle au Cameroun.

Vie en Belgique

On peut voir ici que Coumba a pensé être dans une chambre avec d'autres personnes issues des communautés LGBTQIA+. L'AS a probablement voulu bien faire mais l'information était erronée et cela a eu de réelles implications sur la suite de la situation. Les abus subis dans le centre d'accueil pourraient engendrer ou renforcer des troubles psychologiques tels qu'un stress post-traumatique ou une dépression. Son idée suicidaire pourrait être liée à l'accumulation de ces traumatismes, exacerbée par le manque de soutien au sein du centre.

Le fait que la direction du centre ne prenne pas les mesures nécessaires pour contrer l'homophobie vécue et soutenir les personnes LGBTQIA+ pourrait être une source de frustration et de souffrance.

Nous pouvons émettre l'hypothèse que le repli sur soi de Coumba, son isolement social et son comportement d'évitement peuvent être des mécanismes d'adaptation face à la peur du rejet. Il peut aussi y avoir une forme de désenchantement lié au fait de se projeter en sécurité en Belgique mais de constater qu'on peut rencontrer les mêmes formes de rejet par rapport au pays d'origine.

Elle semble aussi avoir toujours dû s'excuser d'être qui elle est, comme en témoigne la phrase « Toujours demander pardon. Toujours ». On évoque qu'elle a une forte personnalité mais on peut percevoir par la suite qu'elle est impactée moralement par les événements.

..... Quelles sont les pistes d'action possibles ?

→ Veiller à la clarté des informations transmises

Les travailleur-euses doivent être très attentif-ves aux informations transmises aux résident-es. Iels doivent veiller à la clarté de leurs mots et éviter que la personne ne les interprète. Dans cette situation, si Coumba n'avait pas eu l'information qu'elle se retrouverait dans une chambre LGBT, elle n'aurait probablement pas dragué une autre résidente.

→ Former à la détection du harcèlement

Le Centre doit se former à la détection des signes de harcèlement ou d'intimidation afin d'adopter une posture d'écoute et de soutien, qu'il s'agisse d'assistant-es sociales-aux ou non.

→ Créer des espaces d'expression sécurisés

Il est important de créer des espaces où les résident-es peuvent parler librement de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre sans craindre de représailles, que ce soit au niveau du centre ou à l'extérieur.

→ Intervenir rapidement par la médiation

Un-e professionnel-le formé à la médiation pourrait intervenir afin de résoudre les conflits naissants entre résident-es. Plus une intervention est rapide et impartiale, moins elle laissera d'impact durable auprès des victimes.

→ Condamner fermement l'homophobie

L'homophobie, comme toute autre forme de discrimination, doit être fermement condamnée par la direction.

→ Organiser des activités inclusives et collectives

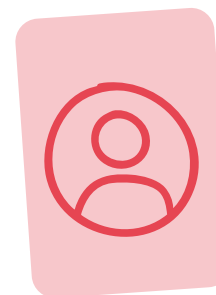
Organiser des activités collectives où Coumba pourrait se sentir plus à l'aise et moins isolée (sports, ateliers de créativité, discussions sur des thématiques liées aux droits des LGBTQIA+ ou autre) pourrait lui permettre de retrouver un certain équilibre et de tisser des liens plus positifs avec les autres résident-es.



LESBIENNE

Lucie

4



NOM : Coumba
ÂGE : 37 ans
ORIGINE : Bénin

Femme lesbienne





CONTEXTE

Contexte de vie

Lucie a fait des études supérieures et est issue d'un milieu socioculturel élevé. Elle est de religion chrétienne. Sa famille a usé de pressions pour qu'elle se marie avec un homme. Elle l'a également fait dans l'objectif de cacher son orientation sexuelle. Ils n'étaient pas particulièrement proches l'un de l'autre et elle était contrainte d'avoir des relations sexuelles. Elle est devenue mère de trois enfants.

Éléments déclencheurs de la fuite

Un jour, elle a été surprise avec sa compagne par son mari. Il a utilisé cette situation pour justifier des violences psychologiques et physiques. Ses sorties étaient alors limitées et surveillées. Ce contexte de vie a engendré une grande souffrance psychologique. Elle a fini par prendre la décision de quitter le Bénin en laissant ses enfants derrière elle.

Remarque : son corps contient différentes cicatrices liées à des violences physiques reçues.

Vie en centre

« J'avais juste en tête de faire une demande d'asile parce qu'une amie m'a guidé à venir jusqu'ici. Je me suis longtemps sentie seule au monde en tant qu'homosexuelle. C'était un peu comme une calamité et encore aujourd'hui c'est resté un peu comme une chambre noire que je n'aime pas ouvrir. Ça reste là, ça me ronge. Ça me fait douter de moi-même avec tout ce que j'ai déjà entendu. »

« Au centre, j'ai connu plusieurs assistantes sociales mais je me souviens d'une avec qui je me sentais bien de discuter. Je lui ai pas vraiment raconté mon histoire... voire rien du tout. Mais au moins elle était là pour m'écouter. J'en avais besoin parce que j'étais en dépression. Ce n'est pas ici en Belgique que ça a commencé. Mais on pouvait pas prendre de rendez-vous parce que c'était un centre provisoire. On parlait que 10-15 minutes. [...]. Après j'ai été envoyé dans un centre et j'ai pas pu lâcher le mot homosexuelle la première fois. J'ai dit de m'excuse, que j'allais les choquer, que je savais pas mettre des mots là-dessus. »

Elle n'a pas osé non plus le dire directement à l'O.E. Elle a préféré parler de bisexualité.

« Une fois arrivée dans le centre, je me retrouve dans un environnement de femmes africaines dans un couloir. Je peux jamais avoir d'amis ici parce que quand je vois le comportement des autres, je pense la façon de parler et tout, je me suis pas dit que oui il y a certainement des lesbiennes dedans. Quelques jours après, j'ai vu un couple, ça m'a fait bizarre. Je me suis dit au moins je suis pas seule. [...] Voilà on peut être soi-même. »

Néanmoins, Lucie a exprimé par après qu'elle avait vu que ce couple avait été insulté par des résident-es devant des professionnel·les du centre et qu'ils n'avaient pas agi. Ce qui l'a affectée, elle s'est sentie moins soutenue et en sécurité.

« Ils font des commentaires (les résident-es) sur la façon dont tu es, sur comment tu t'habilles. Je dois me justifier sur la manière dont je me tiens debout. Sur mes vêtements considérés comme trop garçon, que je me maquille pas. Je les ai détestés mais je n'ai pas fait d'histoire. [...] Moi je veux rester dans ma chambre sans quelqu'un qui me dérange. »



ANALYSE

..... *Quelles sont vos observations dans cette situation ?
Quels sont les faits cités ?*

Contexte de vie

Lucie, une femme de 37 ans, a grandi dans un milieu socioculturel élevé qui lui a permis de faire des études supérieures. Elle a grandi dans un contexte religieux. Elle a été contrainte d'avoir des relations sexuelles avec son mari. Pendant son mariage, elle a été victime de violences de différentes natures de la part de son mari. Elle a dû laisser ses enfants au Bénin. Son corps porte des cicatrices de ces violences passées. La découverte de Lucie par son mari avec sa compagne a engendré une escalade de violences, entraînant des restrictions de liberté et une souffrance psychologique. Cette situation l'a poussée à quitter son pays pour se réfugier en Belgique.

Conditions de vie en centre

Dès son arrivée en Belgique, Lucie exprime une grande solitude et une souffrance liée à l'homophobie vécue au pays. Elle avait besoin d'un cadre de vie sécurisant, d'espaces de parole suffisants. Lucie a également rencontré des difficultés à exprimer son orientation sexuelle aux travailleur·euses sociales·aux, préférant parler de bisexualité par peur de choquer ou d'être jugée. Lorsqu'elle a observé un couple lesbien dans le centre, elle a d'abord ressenti un soulagement, mais ce sentiment a été terni, notamment par l'inaction des professionnel·les du centre qui ne sont pas intervenus lorsque ce couple lesbien a été insulté. Lucie est également confrontée à des jugements de la part des autres résidents, notamment des critiques sur son expression de genre dite « trop masculin ».

Quelles sont les hypothèses que vous pouvez émettre ?

Lucie présente des signes de stress post-traumatique (SPT) et de dépression, exacerbés par ses expériences de violence physique et psychologique, mais aussi par le contexte d'isolement dans lequel elle se trouve. Sa situation actuelle en Belgique pourrait raviver les blessures émotionnelles liées à sa répression sociale au Bénin.

Le repli de Lucie sur elle-même, son refus de créer des liens avec d'autres résident·es et son besoin de s'isoler dans sa chambre peuvent être des signes de son désir de se protéger. Cela pourrait aussi être une tentative de limiter l'exposition à des jugements et discriminations.

Le sentiment de ne pas être soutenue par les professionnel·les et de voir les autres résident·es manifester des comportements hostiles ou discriminants, sans intervention des travailleur·euse·s, renforce le sentiment de rejet. Cela pourrait aussi induire un manque de confiance en l'institution et dans les services de soutien.

La difficulté de Lucie à se confier aux professionnel·les, même après avoir trouvé une assistante sociale avec qui elle se sentait bien, pourrait être liée à une peur d'être jugée ou rejetée à cause de son orientation sexuelle. Elle craint peut-être de perdre le peu de sécurité et de stabilité qu'elle a pu trouver en Belgique. Si la personne ne nomme pas clairement son orientation sexuelle auprès du CGRA, cela peut avoir un impact négatif sur sa procédure.

..... Quelles sont les pistes d'action possibles ?

Renforcer la formation et la confidentialité

Il est crucial de renforcer la formation du personnel aux spécificités des besoins des personnes LGBTQIA+ et d'établir un cadre de confidentialité strict. Cela permettrait à Lucie et aux autres résident-es LGBTQIA+ de se sentir en sécurité et soutenu-es.

Expliciter les identités LGBTQIA+

Le-a travailleur-euse social-e doit nommer et expliquer l'acronyme LGBTQIA+ aux résident-es qu'ils accompagnent afin, d'une part, d'expliquer des termes très occidentaux et, d'autre part, d'augmenter le sentiment de légitimité de la personne.

Favoriser le lien par l'écoute prolongée

On peut voir que parfois, même un petit lien de confiance avec un temps d'échange limité peut avoir un effet positif sur l'individu. Le travail du lien est essentiel. Néanmoins, augmenter le temps des entrevues est à préconiser.

Mettre en place une tolérance zéro

Il est important de réagir et d'adopter une politique zéro face à des propos discriminatoires. Il faut inclure une procédure claire dédiée à l'ensemble des professionnel-les.

Ouvrir des espaces non genrés d'expression

Certains ateliers ou groupes d'échanges devraient inclure la possibilité de ne pas entrer purement dans les normes binaires de l'expression de genre.

Travailler la culpabilité avec un-e psychologue

Collaborer avec un-e psychologue est essentiel afin de diminuer le sentiment de culpabilité ressenti lorsqu'une femme a eu l'obligation d'abandonner ses enfants pour des raisons de survie.

Créer des liens avec les structures spécialisées

Collaborer avec des structures qui accompagnent des personnes victimes de violence conjugale pourrait être intéressant. En effet, bien qu'éloignée d'un partenaire violent, les stigmates peuvent persister au sein du pays d'accueil.

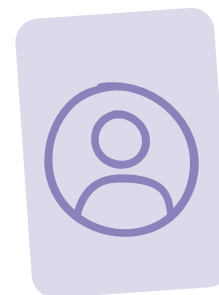
Orienter vers Constats ASBL pour reconnaissance

Réorienter la personne vers Constats ASBL afin de faire reconnaître les circonstances des cicatrices qui apparaissent sur le corps de Lucie.



Vesna

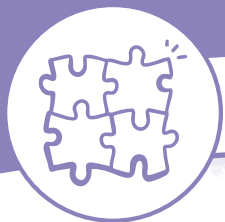
5



NOM : Vesna
ÂGE : 25 ans
ORIGINE : Macédoine

Femme transgenre





CONTEXTE

Contexte de vie

Vesna aurait voulu être couturière. Lorsqu'elle a fait son coming-out à sa maman, cette dernière l'a suppliée de ne pas le faire. Lorsque Vesna a commencé à se vêtir avec des vêtements féminins, son père et son frère ont commencé à la violenter physiquement. Son frère tentait de l'assassiner dans son sommeil en l'étouffant avec un oreiller. Elle ne pouvait plus sortir dans la rue car tout le quartier savait. Elle se faisait insulter, bousculer les gens lui crachaient au visage. Elle n'osait plus sortir de chez elle et vivait l'enfer à la maison avec sa propre famille.

Éléments déclencheurs de la fuite

Un jour son père l'a surprise avec un garçon. Il l'a tellement frappé fort qu'elle a perdu connaissance. À son réveil sa mère était terriblement inquiète car elle pensait que son mari l'avait tuée. Vesna a décidé de partir lorsqu'elle a compris que l'inquiétude de sa maman était focalisée non pas sur le fait que sa fille avait failli mourir sous les coups du père mais bien sur la peur que ce dernier termine en prison.

Vie en centre

Vesna a ce qu'on appelle un très bon *passing* pour l'œil extérieur, c'est-à-dire qu'elle correspond aux codes (physiques, vestimentaires, de comportement) dits "féminins". Elle est donc dite féminine, voire très féminine dans son expression de genre. Cela étant, le fait qu'elle soit une femme Trans* a vite fait le tour du centre.

Arrivée au centre, elle a été placée dans une chambre seule. Pas question de la mettre en chambre commune avec plusieurs hommes et la mettre avec des femmes suscitait une forme d'inquiétude dans la direction. En effet, les résidentes voyaient Vesna comme une sorte d'homme qui se déguise et se fait passer pour une femme à des fins malveillantes.

Paradoxalement, le fait d'avoir une chambre pour elle seule suscitait aussi la jalousie des autres résidents obligés de vivre dans la promiscuité, à quatre ou cinq dans la même chambre.

Les regards de certains résidents ont commencé à se faire insistants. Durant la journée, elle se faisait insulter et bousculer par ces mêmes hommes qui venaient lui faire des propositions pendant la nuit avec la facilité qu'elle soit en chambre seule. Certains lui proposaient même de la payer. Lorsqu'elle refusait, elle prenait des coups, toujours dans le ventre, afin de ne pas laisser de traces. Les violences verbales s'accroissaient en journée.

Aucun soutien, aucun-e allié-e au centre, elle vivait dans sa solitude et se méfiait de tout le monde. Petit à petit, elle a commencé à prendre moins soin d'elle (ne plus être féminine pour que les hommes la laissent en paix). Vesna n'osait pas se plaindre car comme beaucoup d'autres, elle pensait que si elle ne faisait pas profil bas, cela aurait des conséquences sur sa procédure. L'équipe éducative, la voyant décliner, ont tenté le dialogue mais Vesna était entièrement renfermée. Verbaliser ce qu'elle vivait au centre lui était trop difficile. Elle a fini par faire une TS. Quelques semaines plus tard, elle était transférée dans une ILA.



ANALYSE

Quelles sont vos observations dans cette situation ?

Quels sont les faits cités ?

Contexte de vie

Vesna a affirmé son identité de genre dès le pays d'origine : elle portait des vêtements féminins et partageait son rêve de devenir couturière.

Elle a fait son coming out à sa mère, qui a tenté de l'en dissuader.

Elle a subi des violences graves de la part de son père et de son frère, dont une tentative d'assassinat pendant son sommeil.

Dans son quartier, elle était victime d'agressions verbales et physiques. Elle ne pouvait plus sortir de chez elle. L'élément déclencheur de son départ : une agression violente par son père après qu'il l'a vue avec un garçon. À son réveil, sa mère s'inquiétait uniquement du sort du père, et non de celui de Vesna.

En centre

À son arrivée, Vesna a été placée seule en chambre, ni avec les hommes (trop risqué), ni avec les femmes (crainte de la direction d'un refus des résidentes). Elle a été rapidement identifiée comme femme trans. Cette exposition a suscité incompréhension, méfiance, puis jalousie.

Elle a été victime de harcèlement sexuel la nuit, d'insultes, de menaces et de violences physiques en journée. Des propositions tarifées et des agressions physiques ciblées (au ventre pour ne pas laisser de traces) ont été rapportées à la MAC.

Elle s'est isolée, a cessé de prendre soin d'elle, a perdu son expression de genre féminine. Elle n'osait pas parler au centre de ce qu'elle vivait, par peur que cela nuise à sa procédure.

L'équipe a noté son renfermement mais Vesna ne verbalisait pas sa souffrance. Elle a fait une tentative de suicide. Elle a été transférée en ILA après cet épisode.

Quelles sont les hypothèses que vous pouvez émettre ?

Vesna a démontré beaucoup de courage en s'exprimant ouvertement sur son identité de genre dans un environnement très hostile. Était-ce de la naïveté, de la force, ou une forme de foi en sa dignité ? Certainement un mélange de courage et de vulnérabilité.

Le sentiment de trahison par sa famille, notamment sa mère, pourrait avoir renforcé un traumatisme profond : celui de n'avoir pu compter sur personne, même sur les figures supposées protectrices.

Ce contexte pourrait expliquer un blocage dans la capacité à créer un lien de confiance avec les professionnel·les en centre.

Elle semble avoir intériorisé l'idée qu'elle ne devait pas se plaindre, sous peine de compromettre sa procédure. Ce mythe parfois répandu dans les centres pourrait avoir amplifié un sentiment d'insécurité.

L'accumulation des violences, sans interruption ni soutien, aurait profondément érodé son estime d'elle-même. Elle n'est plus perçue comme une personne à part entière, mais réduite à sa transidentité, à son corps, à un fantasme sexuel pour les uns et un danger pour les autres.

Vesna représente l'exemple douloureux d'une femme forte, abîmée par le système. Même en Belgique, elle ne trouve pas la reconnaissance et la sécurité espérée.

..... Quelles sont les pistes d'action possibles ?

Réfléchir l'orientation dès l'arrivée

Certaines personnes devraient bénéficier immédiatement d'un hébergement en ILA pour éviter les violences en centre collectif.

La transidentité, comme d'autres facteurs de vulnérabilité (âge, antécédents de violence, isolement), justifie une attention particulière dès le début de la procédure.



Ne pas imposer

de solution unilatérale

Même si une chambre individuelle est proposée pour la sécurité, elle peut accentuer l'exposition si elle n'est pas accompagnée d'un cadre.

Toujours discuter des options avec la personne concernée, pour évaluer ensemble les risques et bénéfices de chaque alternative. C'est du cas par cas, il n'y a pas de formule magique, par contre, il y a des possibilités de dialogues.

Se former aux réalités LGBTQIA+

Comprendre les conséquences psychologiques du stress minoritaire, du rejet, du fétichisme, et de l'hypersexualisation des corps trans. Prendre conscience qu'une personne Trans* en grande précarité sociale, abîmée et en perte d'estime d'elle-même pourrait, car très vulnérable, tomber dans le piège de la prostitution car il y a de la demande. La fétichisation des corps trans* est une réalité.

Il nous apparaît utile que les travailleur.euse.s du secteur social soient capables de reconnaître ce qu'est le harcèlement sexuel spécifique que subissent les femmes trans, et y répondre avec sérieux.

Proposer un suivi psy rapide

et spécifique

Ne pas attendre une crise ou une tentative de suicide : orienter dès le départ vers des psychologues ou intervenant.e.s de structures LGBTQIA+

Encourager le soutien par les pairs

Favoriser l'accès à des groupes de parole dans un but de soutien par les pairs, pour rompre l'isolement et créer du lien communautaire.

Informier sur leurs droits

Démystifier l'idée que « se plaindre » = « perdre ses chances dans la procédure ». Faire connaître les recours internes (plaintes, changement de centre, assistance juridique) en les expliquant de façon accessible.

Mettre en place une tolérance zéro face aux LGBTphobies

Réagir systématiquement aux comportements ou propos discriminatoires. Sanctionner les harceleurs, comme on le ferait dans toute autre situation de violence.

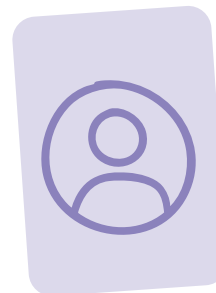
Visibiliser le soutien aux personnes LGBTQIA+

Créer un environnement rassurant : drapeaux, affiches, badges, brochures dans plusieurs langues.

Montrer que l'équipe est formée et alliée permet d'ouvrir un espace de confiance. Cela peut éviter que des personnes comme Vesna attendent un moment critique pour demander de l'aide.

Akaki

6



NOM : Akaki
ÂGE : 28 ans
ORIGINE : Géorgie

Homme transgenre





CONTEXTE

Contexte de vie

Akaki était une personne célèbre dans son pays. Journaliste et grand militant pour les personnes Queer, il ne vivait jamais longtemps au même endroit car il était recherché.

Éléments déclencheurs de la fuite

Il a été arrêté et tabassé à plusieurs reprises. Akaki avait énormément d'ami-es de la communauté LGBTQIA+ mais également beaucoup d'ennemi-es. Menacé de mort, fatigué de se cacher et désireux de pouvoir entamer un traitement hormonal qui lui était refusé au pays, il a fini par fuir pour demander la protection internationale en Belgique.

Vie en Belgique

Il a passé quelques semaines en centre mais a vite été transféré en ILA car il était harcelé par un résident.

Il s'est retrouvé dans une ILA très reculée en campagne. Il s'est vite senti très isolé socialement. Pour lui qui était très célèbre et reconnu par la communauté LGBTQIA+ dans son pays il avait l'impression de n'être plus rien. Il y avait très peu de moyen de se déplacer depuis son ILA (2 bus/jour), il a commencé à déprimer. Son grand espoir était qu'au moins, il allait pouvoir commencer son traitement hormonal (TH).

Son AS ne comprenait et ne connaissait pas la thématique de la transidentité et donc ne trouvait pas qu'une demande de traitement hormonal soit pertinente et urgente. Il ressentait beaucoup de colère vis-à-vis de son AS qui pour finir ne répondait même plus à ses messages.

Il commençait à regretter d'avoir quitté son monde militant et en même temps, s'en voulait car il savait que lui avait eu la chance d'arriver jusqu'ici contrairement à ses amis. Il était donc en colère contre son AS et contre lui-même.

Il a commencé son suivi chez nous peu de temps après être arrivé en Belgique, il avait une quantité incroyable de documents et de preuves des violences qu'il avait vécues. Son récit était violent et dramatique. Pourtant, le sujet principal de sa demande était la prise de TH.

Quitte à ne pas avoir droit au TH ici alors à quoi bon rester ici loin de son monde, loin des siens, loin de ce qu'il était au pays. Akaki commençait à sombrer dans la dépression et pensait réellement à repartir, quitte à risquer sa vie et à être violenté là-bas, tant pis...

Nous avons contacté son AS afin de lui expliquer l'importance d'un TH. Ce fut difficile, nous l'avons mise en contact avec différent-es psychologues et endocrinologues formé-es aux thématiques LGBTQIA+, et il a finalement pu démarrer son traitement hormonal.



ANALYSE

..... *Quelles sont vos observations dans cette situation ?
Quels sont les faits cités ?*

Contexte de vie

Personne célèbre, proactive, très militante et reconnue par ses pairs. Multiples violences. Akaki a fui son pays en raison de violences ciblées et de menaces de mort liées à son identité transgenre et son militantisme.

En centre

À son arrivée en Belgique, il a été placé en centre d'accueil, mais a rapidement dû être transféré en ILA après avoir été harcelé par un autre résident. L'ILA où il a été envoyé était située en milieu rural très isolé, avec peu de transports en commun, ce qui a contribué à un isolement social important.

Dans son pays d'origine, Akaki était une personne visible, reconnue et active dans les milieux militants LGBTQIA+. Le contraste avec la situation d'isolement en Belgique a été très violent sur le plan psychologique. Il avait le sentiment de redescendre en bas de l'échelle sociale.

Son souhait principal à son arrivée était de pouvoir commencer un traitement hormonal (TH), essentiel pour lui dans son parcours de transition. Son assistant social ne comprenait pas ou ne jugeait pas cette demande prioritaire, et a fini par ne plus répondre à ses messages.

Akaki a exprimé des regrets d'avoir quitté son pays, allant jusqu'à envisager un retour, malgré les risques réels de violence, faute d'accès à un traitement ici. Son état psychologique s'est dégradé rapidement : isolement, désespoir, colère, culpabilité et idées de retour dangereux.

L'intervention d'une structure de soutien spécialisée a permis une mise en lien avec des professionnel·les sensibilisé·es (psychologues et endocrinologues), ce qui a finalement permis de démarrer le traitement hormonal.

Quelles sont les hypothèses que vous pouvez émettre ?

Sur le plan psychologique et identitaire

Pour certaines personnes transgenres, le traitement hormonal est un besoin vital, aussi fondamental que la sécurité physique.

Le récit d'Akaki remet en question la hiérarchie classique des besoins humains telle que proposée par Maslow : dans son cas, l'accès au traitement était plus important que la sécurité.

L'absence de reconnaissance de son identité de genre a pu renforcer la souffrance psychique, la perte de repères et le sentiment de non-existence.

La culpabilité d'avoir survécu ou d'avoir fui est un facteur psychologique important chez certaines personnes exilées, renforçant les pensées négatives.

Sur le plan institutionnel

Il existe un manque de sensibilisation et de formation des travailleur·euses sociales aux réalités rencontrées par les personnes transgenres. Ce manque peut conduire à une mauvaise évaluation des priorités et à une rupture du lien d'accompagnement.

Le système d'accompagnement social ne prend pas toujours en compte les besoins spécifiques des personnes LGBTQIA+ - que ce soit en centre ou non, ce qui peut avoir des conséquences graves sur leur santé mentale et physique.

La réponse inadéquate de l'assistants sociaux a contribué à aggraver la détresse d'Akaki, et montre l'importance d'un accompagnement individualisé, humain et informé.

Sur le plan territorial et structurel

Placer des personnes LGBTQIA+ dans des zones rurales isolées peut les exposer à un isolement extrême, à un manque d'accès aux soins spécialisés et à l'absence de communauté de soutien.

L'absence de réseau médical spécialisé à proximité rend l'accès au traitement très difficile, sauf en cas d'intervention externe (mise en lien avec des structures spécialisées).

Sur le plan systémique

Le système d'accueil n'est pas suffisamment adapté aux réalités spécifiques des personnes transgenres : placements, accompagnement, accès aux soins, etc.

Les parcours comme celui d'Akaki montrent qu'une approche transaffirmative, centrée sur les besoins réels de la personne, est indispensable pour garantir sa sécurité et sa dignité.

..... Quelles sont les pistes d'action possibles ?

Reconnaître l'urgence du besoin et ne pas minimiser la demande

Lorsqu'un-e résident-e exprime le besoin de commencer un traitement hormonal (TH), il est nécessaire de considérer cette demande comme prioritaire, au même titre qu'un besoin de santé physique.

Pour les personnes trans, le TH peut être vital pour leur équilibre psychique et identitaire, et son absence peut aggraver une souffrance préexistante ou générer un risque suicidaire.

Maintenir un lien actif

Même si vous ne maîtrisez pas bien les enjeux liés à la transidentité, essayez toujours de maintenir une communication régulière et bienveillante. Exprimez votre volonté de chercher des solutions ensemble.

Le silence ou la rupture de communication peut être interprété comme un rejet ou une violence supplémentaire, en particulier pour des personnes déjà en souffrance et isolées.

S'appuyer rapidement sur des relais/partenaires

En cas de demande liée à la transidentité, contactez rapidement une structure ou un professionnel sensibilisé (psychologue, médecin, association LGBTQIA+).

Ces structures peuvent orienter vers un-e médecin ou un-e psychologue compétent-e, proposer un accompagnement complémentaire, ou sensibiliser l'équipe du centre. Créer des liens avec des structures LGBTQIA+ locales est fondamental. Il est possible de cartographier les associations, médecins et psychologues « LGBTQIA+ friendly » autour de votre centre et favoriser un lien régulier (mail, appel, rencontre).

Avoir ces contacts prêts permet de réagir rapidement en cas de situation urgente, et facilite l'orientation ou l'accompagnement conjoint.

Documenter la demande et l'évolution de la situation

Consigner précisément la demande dans le dossier social, noter les démarches entreprises, les contacts pris, les refus éventuels, et les besoins exprimés.

Cela permet une meilleure continuité de l'accompagnement, une transmission d'information en cas de changement d'AS. Cela montre que la demande a été prise au sérieux.

Adapter si possible le lieu de résidence

En cas de placement en ILA, évaluer si l'environnement est adapté à une personne LGBTQIA+ (accessibilité, isolement, exposition aux risques). Si ce n'est pas le cas, envisager une relocalisation.

Un lieu isolé peut empêcher l'accès aux soins et renforcer l'isolement social. Un environnement hostile ou insécurisant peut nuire à leur santé mentale.

Utiliser le prénom et les pronoms choisis par la personne

Demander à la personne quel prénom et quels pronoms elle souhaite utiliser, et les respecter dans toutes les interactions et documents internes, dans la mesure du possible.

Cela contribue à renforcer le sentiment de reconnaissance, de dignité et favorise la création du lien de confiance. Ne pas le faire peut-être vécu comme une violence symbolique.

Anticiper les situations à risque

Lorsqu'un-e résident-e transgenre est hébergé-e en centre ou en ILA, évaluer en amont les risques de harcèlement, de rejet ou de violence (de la part d'autres résident-es ou de l'environnement extérieur).

La prévention permet d'éviter des situations de crise, des transferts en urgence ou des ruptures de suivi.



Samuel

7



NOM : **Samuel**
ÂGE : 32 ans
ORIGINE : Bénin
Homme bisexuel





CONTEXTE

Contexte de vie

Samuel vient du Bénin, un pays où, bien que la bisexualité ne soit pas officiellement criminalisée, l'hétérosexualité reste la seule orientation considérée comme socialement acceptable. Il a grandi dans une société avec des normes masculines bien spécifiques et une forte religiosité, ce qui l'a poussé très tôt à se conformer aux attentes de cette société et sa famille. Il a d'ailleurs choisi un métier considéré comme *masculin* : la menuiserie. Il travaillait depuis plusieurs années dans une entreprise. Il est père célibataire d'un enfant de 7 ans qu'il aime énormément et qui a des problèmes de santé. Il a été membre d'une association de lutte contre les IST et le VIH qui prenait en charge de manière dissimulée les personnes issues des communautés LGBT. Il ne s'y rendait pas régulièrement, inquiet d'être un jour aperçu et des interprétations des autres, mais cela restait important pour lui de ne pas rester seul.

Éléments déclencheurs de la fuite

Un soir, Samuel est surpris en train d'embrasser son partenaire dans un lieu qu'il pensait discret, à l'abri des regards. Il s'agissait d'un moment furtif, dans un recoin d'un espace public, mais quelqu'un les a vus. Des cris éclatent. Les deux hommes sont violemment passés à tabac, frappés à coups de poings et de bâtons dirigés aux jambes, au visage, à la tête. Des forces de l'ordre sont arrivées et ont mis un terme à l'agression, ils ont été arrêtés. En cellule, il explique avoir vécu un enfer. Il est insulté, humilié, dépouillé de ses affaires personnelles par certain-es policier-ères. Il est également soumis à des violences physiques et psychologiques. Il explique avoir été menotté pendant de longues heures, privé de sommeil, frappé à plusieurs reprises. Son droit à la dignité n'est pas respecté.

Il a finalement pu sortir avec l'intervention de l'association qui s'est portée garante. Son partenaire, de son côté, a été relâché plus rapidement grâce à ses liens avec des personnes au niveau politique. Après leur sortie, les deux hommes perdent rapidement contact. Samuel n'aura plus de nouvelles de lui.

Certains proches coupent le contact. Il reçoit des messages de harcèlement. Un avis de recherche est lancé peu après son départ.

Vie en centre

Il est arrivé en Belgique depuis plusieurs mois. Au départ, les contacts avec les professionnel·les ainsi que les résident·es étaient bons. Il n'est pas perçu comme *féminin* dans son expression de genre, ce qui a permis de *dissimuler* plus facilement son orientation sexuelle. Ce camouflage involontaire lui offre un peu de répit.

Cependant, sa santé mentale s'est progressivement dégradée. Le centre est situé en pleine campagne, isolé de toute grande ville, ce qui complique l'accès aux réseaux communautaires LGBTQIA+, ou simplement à des espaces sociaux où il pourrait exister autrement. Cela complique également son accès à l'insertion socio-professionnelle. Or, il verbalise en avoir besoin afin de garder l'esprit occupé.

Sa vulnérabilité s'est accentuée avec la santé de son enfant, qui s'est détériorée. Samuel ressent une forme d'impuissance : il ne parvient pas à travailler et ainsi à subvenir aux frais médicaux. Il reçoit des messages de la mère de son fils, restée au pays, lui rappelant ses responsabilités de père, parfois sur un ton accusateur. Samuel se sent submergé.

Au fil du temps, il se lie avec un autre résident. Cette relation, purement amicale, attire l'attention. Les autres résident·es commencent à faire des remarques. Samuel décide alors de mettre de la distance, mais la rumeur se maintient.

Lorsqu'il tente de se confier à une travailleuse sociale, celle-ci réagit : « Si tu es bi, pourquoi tu n'as pas choisi de rester avec une femme ? Ce serait plus simple, pour toi... pour ton enfant aussi [...] Tu aurais pu rester au pays et en sécurité. »

Il se replie. Il ne parle plus de sa vie affective. Il vit d'autres petites *agressions* comme par exemple, un travailleur de cuisine qui l'ignore ostensiblement. D'autres personnes lui disent de « ne pas faire attention aux regards des autres. »



ANALYSE

..... Quelles sont vos observations dans cette situation ?
Quels sont les faits cités ?

Contexte de vie

Samuel est un homme bisexuel originaire du Bénin, où – comme dans la plupart des pays du monde – l'hétérosexualité est la seule orientation socialement acceptée. Il a grandi dans un environnement religieux, et a choisi un métier *masculin* (menuisier) pour se conformer aux normes. Père célibataire d'un enfant malade, il fréquentait discrètement une association de lutte contre les IST/VIH qui soutenait des personnes LGBTQIA+ (mais de manière cachée).

Un jour, il est surpris en train d'embrasser un homme dans un espace public discret. Lui et son partenaire sont violemment agressés puis arrêtés. En détention, Samuel subit des violences physiques, des humiliations et des vols de la part de policier·ères. Libéré grâce à une association, il perd son emploi, subit le rejet de proches et un avis de recherche est lancé contre lui après sa fuite.

En centre

À son arrivée en Belgique, les relations avec les professionnel·les et résident·es sont d'abord bonnes. Samuel est perçu comme *masculin*, ce qui masque son orientation. Mais son état psychologique se dégrade : le centre est isolé, ce qui limite son accès à des espaces de socialisation et au travail. L'état de santé de son enfant, resté au pays, empire, et Samuel se sent impuissant.

Une relation amicale avec un autre résident alimente les rumeurs. Lorsqu'il tente de se confier à un·e travailleur·euse social·e, celui-ci lui répond maladroitement qu'il aurait "pu choisir une femme" pour éviter les difficultés et de ne pas devoir partir du pays. Il se replie sur lui-même. Il subit ensuite des "micro-agressions" et se sent de plus en plus isolé.

Quelles sont les hypothèses que vous pouvez émettre ?

Cette situation illustre plusieurs dynamiques complexes, souvent invisibles, vécues par les personnes bisexuel·les en contexte de migration.

D'abord, il est possible que Samuel ait intégré très tôt l'idée qu'il devait se conformer aux attentes viriles et hétérosexuelles imposées par son environnement. Cela a sans doute nourri un rapport complexe à sa propre identité, faite de refoulement, de prudence. Il devait osciller entre visibilité et protection.

La bisexualité, notamment chez les hommes, est souvent perçue comme un *passage*, une incapacité à prendre une décision, voire un mensonge. Cette croyance peut expliquer la réaction du/de la travailleur·euse social·e, qui, sans forcément vouloir être malveillant·e, exprime une forme d'injonction à l'hétérosexualité *de facilité*. Ce type de discours peut invalider le vécu de Samuel, en suggérant que sa souffrance aurait pu être évitée s'il avait simplement *choisi* une femme, comme en témoigne sa réaction. Cela peut renforcer un sentiment de culpabilité.

On peut aussi émettre l'hypothèse que son expression de genre – perçue comme *masculine* – joue un rôle paradoxal : elle le protège dans un premier temps, mais l'enferme aussi dans une invisibilité. Cela peut créer une pression constante pour rester *discret*, l'empêchant d'accéder facilement à des lieux communautaires ou même de vivre des relations affectives.

Par ailleurs, son rôle de père et les attentes liées à cette position le confrontent à une double charge : répondre à l'image du *père responsable*, tout en portant les stigmates d'un homme ayant *dévié* des normes sexuelles. Cette contradiction peut accentuer la culpabilité, le repli, voire une forme de honte intériorisée.

Les micro-agressions répétées, l'isolement géographique, et le manque de soutien psychologique adapté contribuent à une détérioration progressive de son état mental.

..... Quelles sont les pistes d'action possibles ?

Formation et sensibilisation des professionnel·les

Former l'ensemble du personnel (du service social à la cuisine en passant par les bénévoles) à la pluralité des vécus LGBTQIA+, avec un focus spécifique sur la bisexualité masculine et les enjeux de race, de genre et de classe sociale.

Créer des moments d'échange sur les postures professionnelles

Mettre en place des espaces de réflexion entre professionnel·les sur les remarques maladroitement ou invalidantes, même dites *sans méchanceté*, afin de travailler la posture professionnelle.

Visibilisation des personnes bisexuelles

Créer ou diffuser du matériel pédagogique dans les centres (affiches, brochures, vidéos témoignages) qui représentent explicitement la bisexualité, et pas seulement l'homosexualité ou la transidentité. Attention néanmoins de trouver les bons *codes* visuels car certaines représentations sont très occidentales (exemple : le drapeau bisexuel ne parle pas à tout le monde).

Lutter contre l'isolement et créer de liens

Permettre un accès facilité à des groupes de soutien externes, à des espaces communautaires LGBTQIA+. Fournir des tickets de transports en commun, que ce soit pour les entretiens individuels des associations ou pour leurs activités.

Faciliter l'accès à l'emploi

Pour les centres d'accueil qui se trouvent à distance des grandes villes, essayez d'organiser davantage de transports organisés afin de rendre accessibles différents lieux de travail. Collaborer avec la commune pour demander aux sociétés de transports de développer des lignes.

Soutien psychologique spécifique

Prévoir des entretiens avec des psychologues formé.e.s aux traumatismes et aux réalités des communautés LGBTQIA+.

Réflexion sur les normes implicites dans les centres

Interroger les normes hétérosexuelles dominantes qui structurent les interactions au sein des centres : par exemple, qui peut s'afficher avec qui, qui est protégé ou exclu.



Ghulam

8



NOM : Ghulam
ÂGE : 54 ans
ORIGINE : Afghanistan

Homme intersexe





CONTEXTE

Contexte de vie

Ghulam est originaire d'Afghanistan, un pays marqué par des conflits politiques prolongés, une forte domination patriarcale et une répression accrue des corps et des sexualités considérées comme *déviantes*. À la naissance, une variation intersexe de l'organe génital (pénis non développé) a été constatée. Cette caractéristique a rapidement été perçue comme un signe de honte et de disgrâce, tant au sein de sa famille que dans son environnement social.

Sa famille a souhaité *corriger* cette situation à travers des traitements médicaux précoces et non consentis. Il évoque des traitements et des examens répétés, des décisions prises sans qu'il en comprenne toujours le sens. Assigné garçon, on attendait de lui qu'il adopte un comportement conforme aux normes viriles dominantes.

Il a vécu dans un cadre familial rigide, sans espace de parole ou de questionnement. Il a pu suivre une scolarité jusqu'à l'adolescence, puis a été initié au métier de tailleur. Il exerçait dans un petit atelier local. Le durcissement du contexte politique, en particulier dans certaines zones sous influence talibane, a renforcé son insécurité.

Éléments déclencheurs de la fuite

Son départ s'est construit dans la durée, par une accumulation de violences invisibles : stigmatisation, peur de ne jamais pouvoir vivre librement, pressions familiales et religieuses sur son corps, insécurité politique croissante. La perspective d'un mariage forcé, la surveillance sociale et les menaces implicites sur sa vie ont été les éléments qui ont motivé sa fuite. Il a quitté seul son pays, sans soutien familial.

Vie en centre

Une fois en Belgique, il a introduit plusieurs demandes d'asile, toutes refusées dans un premier temps. Le motif réel de sa demande – son intersexuation – n'avait pas été exprimé. Le poids du tabou, la peur du regard des autres, et la difficulté à nommer ce vécu intime rendaient les démarches particulièrement ardues.

Ce n'est qu'à la suite de plusieurs années et de contacts répétés avec le même travailleur social qu'une relation de confiance s'est instaurée. Lors d'un entretien, en désespoir de cause, il s'est confié pour la première fois sur la réalité de son corps et les violences médicales et sociales qu'il avait subi. Il raconte avoir été désigné comme « moins qu'une femme », voire « inutile », dans un langage profondément violent et déshumanisant. Ce moment a été particulièrement difficile pour lui. Il a toutefois permis l'introduction d'une nouvelle demande de protection internationale en évoquant son intersexuation. Il a finalement reçu une réponse positive tout en ayant perdu cinq années de sa vie tant il avait eu honte d'en parler.



ANALYSE

..... *Quelles sont vos observations dans cette situation ?
Quels sont les faits cités ?*

Contexte de vie

Ghulam est un homme intersexe né en Afghanistan, où les normes patriarcales dominantes ont imposé des traitements médicaux non consentis dès l'enfance. Il a été élevé dans un cadre familial qui peut être considéré comme rigide, sans pouvoir en parler ni être écouté dans ses ressentis.

Il a travaillé comme tailleur mais a dû fuir son pays face à la menace d'un mariage forcé, au contrôle social croissant et à l'aggravation de la situation politique. Il est parti seul.

En centre

À son arrivée en Belgique, Ghulam ne parle pas de son intersexuation dans ses premières demandes d'asile, par peur, tabou culturel et manque de mots pour exprimer son vécu, il n'a même jamais entendu le mot intersexuation et donc n'en connaissait pas le sens.

Ce n'est qu'après des années et un accompagnement régulier qu'il se confie à un-e travailleur-euse social-e sensibilisé-e aux communautés LGBTQIA+. Cette révélation permet une nouvelle demande d'asile, acceptée. Ghulam décrit un profond sentiment de honte, d'humiliation, et de déshumanisation. Il exprime avoir perdu cinq années de sa vie dans l'attente silencieuse.

Quelles sont les hypothèses que vous pouvez émettre ?

Cette situation révèle l'invisibilité extrême des personnes intersexes dans les dispositifs d'asile et plus largement dans la société.

Il est probable que Ghulam ait intériorisé une honte très forte liée à son corps, considéré comme une « anomalie » par son entourage. Le fait d'avoir été médicalisé sans consentement a pu générer une forme de dissociation ou de non-appropriation de son histoire corporelle.

Le poids du silence – culturel, familial ou social – est central : il l'empêche de verbaliser son vécu pendant plusieurs années, malgré le besoin de reconnaissance.

L'intersexuation, rarement comprise ou acceptée dans les contextes patriarcaux, est souvent perçue comme une malédiction ou une honte.

Un autre facteur majeur est l'influence du patriarcat, qui produit des attentes très normées envers les hommes : force, virilité, maîtrise, fécondité, rôle de protecteur, etc. Ghulam, en tant qu'homme intersexe avec un organe génital perçu comme "ambigu", se trouve en défaut par rapport à ces normes.

Il n'est ni perçu comme un "homme complet", ni comme une "femme", ce qui l'exclut symboliquement des deux catégories dominantes. Cette "non-conformité" le rend invisible, vulnérable, voire dangereux aux yeux des autres.

Cette situation pourrait engendrer :

- un sentiment d'échec identitaire (ne pas être « un vrai homme ») ;
- une culpabilité intériorisée d'avoir « déçu » les attentes de sa famille ou de son milieu ;
- une exposition accrue aux violences genrées (déshumanisation, insultes, rejet, isolement) ;
- un refus de parler de son vécu, car il ne rentre dans aucune case socialement acceptée.

Enfin, le manque de références positives sur les identités intersexes, tant dans le pays d'origine qu'à l'arrivée, alimente l'idée que ce vécu est inacceptable ou inexprimable. L'environnement des centres, peu outillé, peut renforcer ce sentiment.

..... Quelles sont les pistes d'action possibles ?

Formation et sensibilisation du personnel

Former les professionnel·les de l'asile à la pluralité des réalités liées au genre, notamment en intégrant une analyse critique du patriarcat : comprendre comment les normes viriles dominantes (force, performance, fécondité, maîtrise de soi) influencent les trajectoires et les violences subies par ceux qui n'y correspondent pas.

Intégrer aux formations des modules spécifiques sur les variations intersexes, leurs enjeux médicaux, sociaux et culturels, y compris les pratiques de correction non consenties.

Proposer des espaces de réflexion entre professionnel·les pour déconstruire les attentes implicites liées au genre dans leurs propres pratiques (ex. : qui on protège spontanément, à qui on donne plus facilement la parole, etc.).

Repérage des vulnérabilités invisibles

Élaborer des protocoles d'entretien et d'écoute sensibles au genre, non centrés uniquement sur des récits explicites, mais attentifs aux silences, aux hésitations, aux incohérences apparentes qui peuvent signaler un vécu indicible ou tabou.

Favoriser une relation d'accompagnement stable avec un référent unique, dans la durée, pour permettre l'émergence d'un récit intime au rythme de la personne.

Visibilité et représentation

Créer et diffuser dans les centres des supports éducatifs et visuels inclusifs, qui rendent visibles les vécus intersexes sans les pathologiser, et qui questionnent les normes sociales sur "ce que doit être un homme".

Choisir des matériaux culturellement accessibles, avec des représentations non stigmatisantes, afin de rendre ces vécus pensables et partageables, notamment pour ceux qui ne disposent pas du vocabulaire occidental (ex. : intersexe, non-binaire...).

Soutien psychologique spécialisé

Offrir des entretiens psychologiques avec des professionnel·les formé·es aux traumas liés au genre, au corps et à la migration, en tenant compte des conséquences psychiques d'une non-conformité aux normes viriles patriarcales (honte, sentiment de déshumanisation, effacement de soi).

Inclure des approches « trauma-informed », respectueuses du rythme de la personne et de son rapport au corps.

Accès à des réseaux de soutien extérieurs

Faciliter le lien avec des associations LGBTQIA+ et intersexes, notamment celles qui travaillent dans une optique intersectionnelle et décoloniale, pour sortir de l'isolement et permettre à la personne de se réapproprier son vécu.

Organiser ou soutenir des groupes de parole ou de soutien spécifiques autour des masculinités plurielles, des corps atypiques, et du vécu migratoire en lien avec les normes de genre.

Réflexion sur les normes implicites dans les centres

Interroger les représentations dominantes de la masculinité au sein des centres d'accueil : qui est perçu comme *homme*, *faible*, *faux*, ou *déviant* ? Comment ces représentations influencent-elles l'accès à l'écoute, à la crédibilité, ou à la protection ?

Veiller à ce que les discours institutionnels et les pratiques du quotidien (y compris dans les interactions informelles, les répartitions de tâches, ou les sanctions) ne renforcent pas des normes viriles patriarcales excluantes.



Conclusion

Témoignage d'un travailleur social

Daniel, bénévole à la Mac de Verviers
après 22 ans de travail au sein d'un centre ADA

« En guise de préambule à mon texte et suite à la lecture des témoignages évoqués par les demandeur-euses de Protection Internationale bénéficiaires auprès de la Maison Arc-en-Ciel de Verviers, je ne peux que faire preuve d'humilité et de respect devant ces récits de vie imprégnés de souffrances certes, mais aussi et surtout de dignité et de résilience par rapport à ces réalités rencontrées au cours d'une vie. J'ai envie de dire, ces réalités marquées dans la chair mais aussi et de façon plus profonde et plus durable dans la mémoire.

Pour ma part, c'est mon expérience professionnelle de 22 ans dans un Centre d'Accueil pour demandeur-euses d'asile (expression utilisée lors de mon engagement) qui m'offre cette légitimité qui est celle d'un humain en ayant rencontré bien d'autres, des moments de vie partagés avec ceux et celles cherchant une vie si non meilleure, du moins empreinte de davantage de liberté et de sécurité.

S'il est incontestable que le droit d'asile est globalement un droit accepté ultra-majoritairement et que notre pays a mis en place un système d'accueil des demandeur-euses de Protection Internationale dont la qualité apparaît largement d'un bon niveau, mon propos porte surtout sur une partie de ceux-ci, m'interrogeant volontairement sur l'accueil des personnes membres de la communauté LGBTQIA+ au sein des centres où résident ces personnes durant le traitement de leur demande par l'Office des Étrangers, le CGRA et éventuellement le Conseil du Contentieux des Étrangers. Il m'est apparu que, si pour certaines de ces personnes l'intégration dans les structures d'accueil s'effectue la plupart du temps sans difficultés majeures, pour d'autres peut-être rendues plus fragiles par les multiples expériences traumatisantes rencontrées dans leur parcours, tant dans le pays d'origine que sur le trajet de l'exil (vexations, insultes, humiliations, abus, mise au ban de la société, violences verbales ou physiques voire menaces de mort ou d'incarcération à vie...) l'intégration est plus compliquée voire source de stress et de peurs. Il m'est d'avis que pour les DPI arrivant dans notre pays reconnu comme « friendly », le soulagement n'a d'égal que la déception d'arriver en centre d'accueil, le désenchantement est en effet énorme. La promiscuité vécue dans ces structures souvent occupées à 100% de leur capacité impose des conditions de vie où l'espace personnel privé, intime se voit réduit au minimum voire inexistant. Le séjour dans ces centres, et j'en témoigne, n'est souvent malheureusement que la continuation des confrontations à des comportements de rejet imposant alors de continuer à faire semblant, à taire ses motivations à quitter le pays d'origine, à surtout ne pas SE DIRE, SE RACONTER, ne rien laisser paraître qui pourrait mettre en péril sa sécurité. Il en est ainsi dans la chambre partagée avec d'autres personnes, dans la communauté formée par les personnes accueillies parfois membres de la même communauté d'origine, de la même religion... Ceci provoque souvent un sentiment d'insécurité dû au groupe et à la pression exercée par une majorité peu encline à reconnaître comme possible la liberté d'aimer autrement que celle imposée par telle société, telle culture, telle religion, telle famille.

Quant au rapport avec l'équipe sociale, j'ai pu constater également beaucoup de réserve à se livrer tant la méfiance à l'égard des travailleur·euses sociales·aux est bien présente, par crainte d'un malencontreux et involontaire outing forcé mais aussi par le doute qui s'est installé à l'égard de personnes qui peu ou prou sont vécues comme représentantes de l'autorité, celle-là même qui a parfois conduit à l'exil. Personnellement je puis attester de plusieurs personnes ayant tu leur appartenance à la communauté LGBTQIA+ durant de nombreux mois, le temps nécessaire à l'installation d'un sentiment de confiance et d'assurance du respect intégral de la confiance. Je dois aussi reconnaître que tout être humain possède ses propres convictions, valeurs et croyances. C'est là qu'intervient la nécessité de la mise en place d'informations voire de formations des équipes socio-éducatives à grande échelle permettant une attention et une bienveillance absolument indispensables à tout·e travailleur·euse social·e. Je pense qu'il est en effet plus que nécessaire de mettre en place ces types de rencontres afin aussi d'informer du travail réalisé au sein des Maison Arc-en-Ciel et ce pour éviter de laisser penser que nous ne sommes qu'un lieu de « délassément », un espace récréatif...

Depuis mon engagement volontaire à la Maison Arc-en-Ciel de Verviers j'ai pu rencontrer une équipe dynamique, disponible et entièrement tournée vers le bien-être des bénéficiaires mais surtout une équipe professionnelle maîtrisant la procédure d'asile et délivrant des informations pertinentes à la préparation des DPI à l'interview au CGRA entre autres. Je constate aussi et je le déplore, même si c'est une chose que je n'ignorais pas, le malaise de l'équipe sociale des Centres d'accueil à faire circuler les informations concernant les droits en terme d'asile des personnes de la communauté LGBTQIA+, j'ai moi-même été confronté à certaines résistances des résident·es ou des interprètes alors qu'il s'agissait d'aborder cette partie bien précise de la Convention de Genève évoquant le point particulier de la question de la répression des minorités LGBTQIA+. Loin de jeter l'anathème, je dois constater que les travailleur·euses sociaux·ales des centres d'accueil ont bien peu de temps à consacrer à chaque résident·e et que dans ce contexte entraînant une gestion de beaucoup de « dossiers » il est malaisé d'accorder des entretiens de longue durée, ce qui est loin d'être le cas dans ma nouvelle vie de travailleur social. Quelle joie de pouvoir partager ces moments de vie que j'évoquais au début de mon propos dans un cadre sécurisé et propice à pouvoir se raconter librement. A l'instant où j'écris ces lignes j'apprends qu'un centre d'accueil spécifique aux DPI membres de la communauté LGBTQIA+ ouvre ses portes dans la région bruxelloise et je ne peux que m'en réjouir et être fier de l'action menée et du résultat obtenu. Je suis cependant convaincu qu'il s'agit là d'une première étape qui mènera je l'espère à terme à l'ouverture des places ILA aux personnes issues de pays dans lesquels la peine de mort est requise contre cette communauté souvent mise au ban de la société ».

Daniel, Bénévole à la Mac de Verviers
après 22 ans de travail au sein d'un centre ADA



PRISME
Fédération wallonne LGBTQIA+



Financé par
l'Union européenne